

RESEAU DE CHALEUR ET DE FROID DE TOULOUSE

Réunion du comité de l'écoquartier de la Cartoucherie Le 12 janvier 2023







SOMMAIRE

- 1- Le groupe Coriance
- 2- Le fonctionnement d'un réseau de chaleur
- 3- Le réseau de chaleur et de froid de Toulouse
- 4- Les modalités de fonctionnement
- 5- Les vertus environnementales
- 6- Les tarifs du réseau de chaleur
- 7- Les écogestes du quotidien

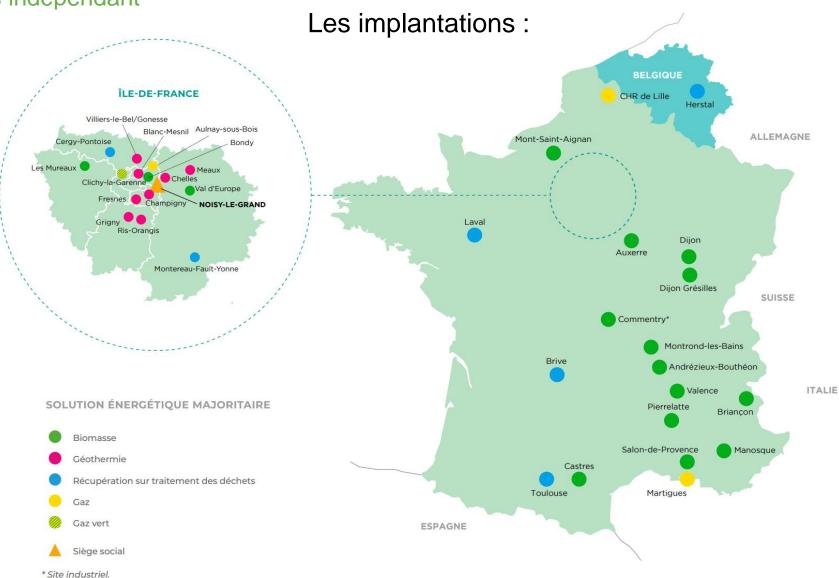


Deux métiers :

- La gestion et l'exploitation des réseaux de chaleur et de froid
- Opérateur de services en efficacité énergétique et environnementale

Les chiffres clés :

- 39 réseaux de chaleur & de froid
- 408 km de réseaux
- Plus de 600 000 Tonnes de CO₂ évitées chaque année





1 - Le groupe CORIANCE

L'opérateur le plus vert de France

PLUS DE

55%

DE LA CHALEUR EST PRODUITE À PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION.

DES SOLUTIONS PORTEUSES DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



27 % DE BIOMASSE

18 RÉSEAUX

- Ressource écologique et renouvelable
- Combustible performant
- Participe au développement économique local



23 % D'ÉNERGIE DE RÉCUPÉRATION

7 RÉSEAUX

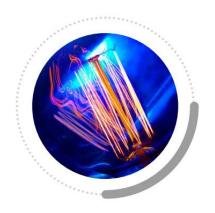
- Chaleur produite par l'incinération de déchets urbains
- Ressource locale
- Alternative à l'enfouissement en installations de stockage



15 % DE GÉOTHERMIE

9 RÉSEAUX ALIMENTÉS PAR 31 PUITS

- Utilisation efficace de la chaleur des sous-sols
- Ressource locale, non polluante et inépuisable
- Aucune nuisance sonore, visuelle ou olfactive



13 % DE COGÉNÉRATION

168 MW ÉLECTRIQUES DE PUISSANCE

- Produit simultanément de la chaleur et de l'électricité
- Production décentralisée d'électricité qui limite les coûts liés à son transport

Près de 80 % de la chaleur est produite à partir de sources d'énergies vertueuses.



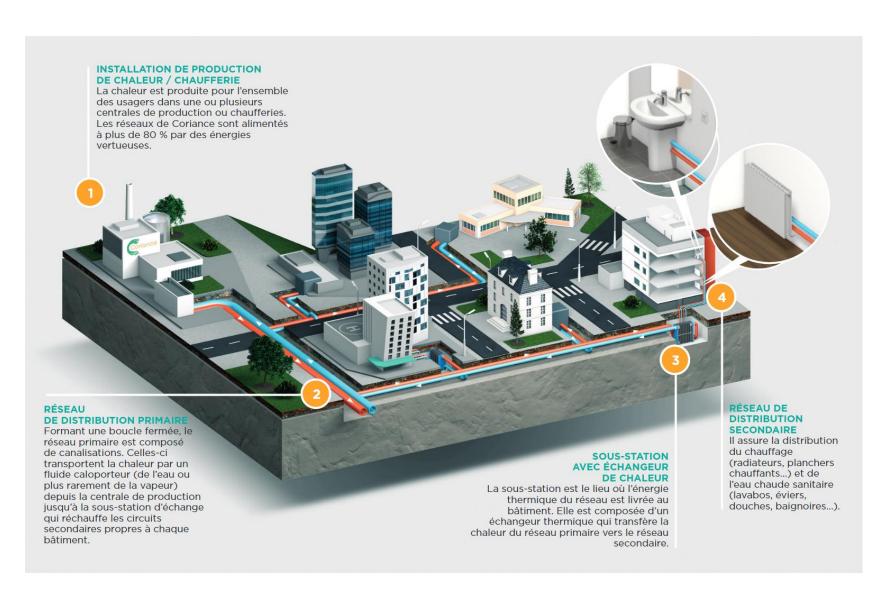
2 - Le fonctionnement d'un réseau de chaleur

La priorité aux énergies renouvelables

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville.

La mutualisation des moyens de production de chaleur permet :

- Le recours aux énergies renouvelables
- L'optimisation des installations et la maitrise des risques





Une Délégation de Service Public

L'Autorité délégante **TOULOUSE METROPOLE**

toulOuse métrop Ole

Le Délégataire de service public

CORIANCE via une filiale dédiée au réseau de chaleur et de froid de Toulouse ENERIANCE



Les Abonnés

gestionnaires des bâtiments

raccordés au réseau



Les Usagers

bénéficiaires finaux du réseau

Les Partenaires







Le service public s'organise au travers de trois documents:

Le contrat de délégation de service public conclu entre Toulouse Métropole et Eneriance

La police d'abonnement souscrit par l'abonné, précise l'ensemble des conditions de fourniture de la chaleur et de froid

Le règlement de service définit les modalités de livraison de la chaleur et de froid



Les chiffres clés

Délégation de Service Public depuis 2007 Réseau de chaleur et de froid urbain



Source d'énergie :

Récupération de chaleur sur le centre de valorisation énergétique du Mirail

Valorisation de l'énergie fatale

Toulouse 1er réseau de froid alimenté à 100% par la valorisation énergétique des déchets

Les chiffres clés

- 44 km de réseau de chaleur et de froid
 - 155 sous-stations
- 99% de la chaleur distribuée par le réseau produite à partir d'EnR&R (Energies renouvelables et de récupération)
 - 22 000 équivalents logements desservis
 - 180 GWh par an d'énergie fournie aux abonnés
- 46 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année par le réseau, soit l'équivalent des émissions de 38 000 voitures



Les unités de production de chaleur





Centre de valorisation énergétique du Mirail

- Exploitant : SETMI (Groupe VEOLIA)
- 4 fours d'incinération
- Incinération d'environ 300 000 tonnes de déchets ménagers chaque année
- Incinération de DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux) par une chaine directe, automatisée et sans contact avec son environnement
- Cogénération et valorisation de l'énergie fatale
- 73,5 MW de puissance garantie sur le réseau Eneriance
- 2 chaudières de secours au gaz de 23 et 46 MW

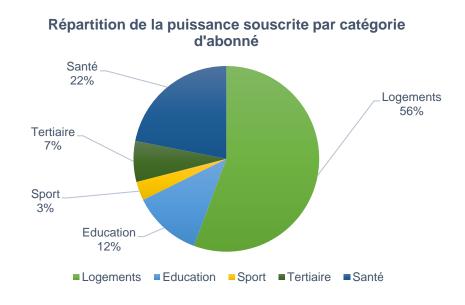
Chaufferie Gaz « Amilhau »

- Exploitant : ENERIANCE
- Chaufferie appoint / secours gaz de 12 MW
- Permet d'îloter 32 sous-stations du quartier Bagatelle lors d'indisponibilité d'énergie fatale BP issue des turboalternateurs (post production d'électricité)



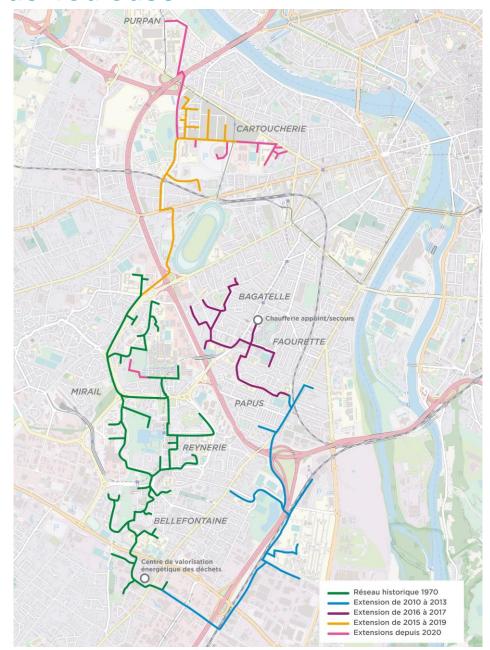
Le plan du réseau et ses abonnés

Les abonnés :



Les types de réseaux :

- Un réseau d'eau surchauffée (Bellefontaine / Reynerie / Mirail)
- Un réseau d'eau chaude sanitaire centralisée (Bellefontaine)
- Des réseaux de chaleur basse pression (Cancéropôle / Bagatelle & Cartoucherie)
- Un réseau de vapeur (Blanchisserie CHU)
- Un réseau de froid (Cartoucherie)





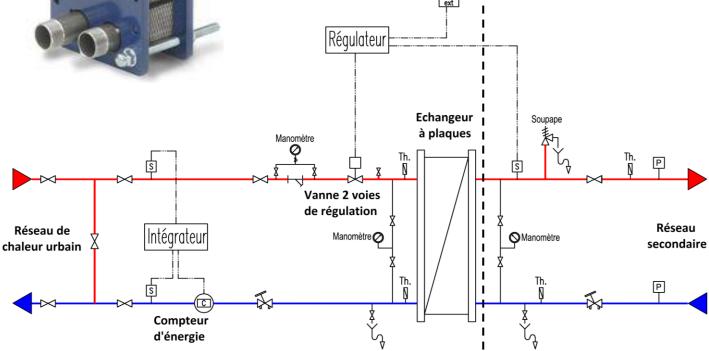
4 - Les modalités de fonctionnement

Les modalités techniques

Exploitation dans le cadre du service public ←



- Exemple d'échangeur de chaleur à plaques
 - Exemple de schéma hydraulique



ENERIANCE assure la fourniture d'énergie en sous-station de l'abonné par l'intermédiaire d'un échangeur de chaleur.

Cet échangeur permet de transférer de l'énergie du réseau de chaleur urbain vers le réseau secondaire appartenant à l'abonné.

En phase d'exploitation, ENERIANCE entretient les installations jusqu'aux brides avals de l'échangeur en garantie totale, et contrôle le compteur d'énergie, l'échangeur et tous les accessoires associés.

Le compteur d'énergie positionné en local sous-station est agréé à la facturation et est relevé mensuellement pour l'établissement des factures de chaleur transmises à l'abonné.



Les documents contractuels

- Signature d'une <u>police d'abonnement</u> par l'abonné précisant les conditions techniques et financières de fourniture d'énergie
- Signature du <u>règlement de service</u> par l'abonné précisant les conditions du service (applicables à l'ensemble des abonnés)

Nos engagements pour un service de qualité

- Fourniture de chaleur assurée toute l'année (hors arrêt technique annuel de 3 jours en juillet)
- Mise en œuvre d'un service d'urgence 7j/7 et 24h/24
- Capacité de secours pour la totalité des besoins des abonnés

La facture énergétique mensuelle se décompose en 2 termes :

Le terme R1 (exprimé en € / MWh) : relatif à l'énergie consommée par l'usager et mesurée par un compteur d'énergie agréé

Le terme R2 (exprimé en € / kW) : relatif à l'abonnement (puissance souscrite), dépend du type de bâtiment, de son intermittence d'usage et de ses besoins annuels en énergie

Facture mensuelle =

(R1 x Consommation du mois) + (R2 x Puissance souscrite / 12)



Le réseau de chaleur urbain de Toulouse permet :

- De supprimer le recours aux énergies fossiles, en remplaçant celles-ci par plus de 99% d'énergies renouvelables et de récupération
- De réduire les émissions de particules et d'améliorer la qualité de l'air du territoire
- D'éviter le rejet à l'atmosphère d'environ 46 000 tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent de 38 000 véhicules
- De s'intégrer dans une démarche d'économie circulaire: Les déchets générés par les abonnés sont acheminés et traités dans le centre de valorisation des déchets, ce qui permet d'alimenter en chaleur les sites raccordés pour leurs besoins de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de froid
- De contribuer aux atteintes des objectifs de transition écologique du territoire



Le réseau de chaleur urbain de Toulouse a été labelisé « Ecoréseau + » pour la 10ème année consécutives pour ses vertus suivantes :

- Exigence environnementale : chaleur issue pour plus de 80%
 d'énergies renouvelables et / ou de récupération
- Compétitivité économique : compétitivité en coût global par rapport à la solution dite de référence du territoire (chauffage collectif au gaz naturel)
- Exigence sociale: Le réseau de chaleur doit rendre compte de son service auprès des abonnés et des usagers du service public à travers un lieu de concertation.

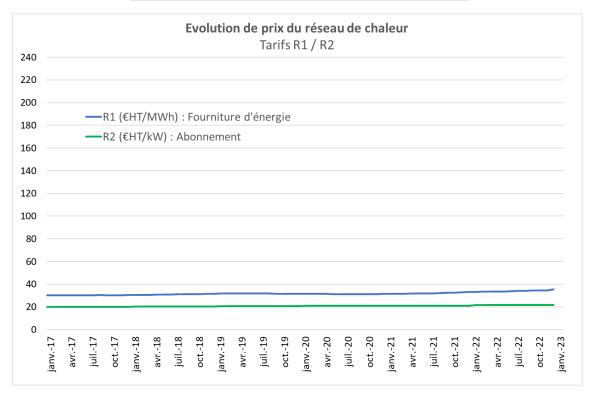




6 – Les tarifs du réseau de chaleur

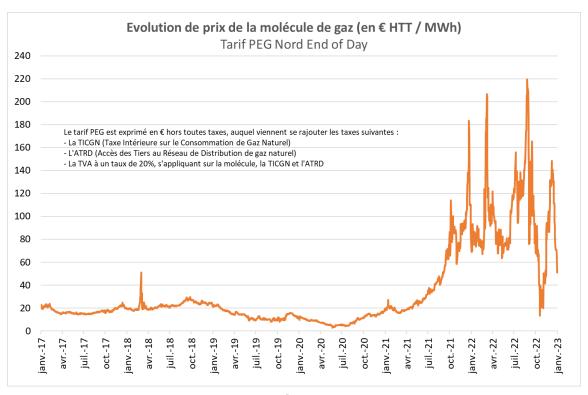
Des tarifs compétitifs et stables

Réseau de chaleur Toulouse :



Stabilité des tarifs TVA réduite 5,5%

Gaz naturel:



Volatilité des tarifs TVA 20% Soumis à la taxe carbone (TICGN)

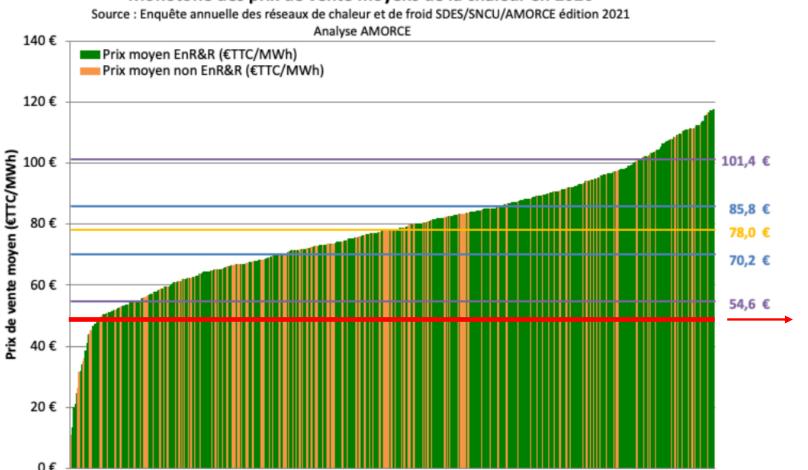
Des tarifs compétitifs et stables dans un contexte de crise énergétique Prix moyen du réseau de Toulouse : 50 €TTC / MWh



6 – Les tarifs du réseau de chaleur

Situation sur la monotone des prix moyens de la chaleur en France

Monotone des prix de vente moyens de la chaleur en 2020



Le réseau de chaleur de Toulouse figure parmi les 10% des réseaux de chaleur les moins chers de France

Réseau de chaleur de Toulouse : 50 €TTC / MWh



6 – Les tarifs du réseau de chaleur

Les formules d'indexation

Les tarifs R1 et R2 pour la fournitures de chaleur aux abonnés du réseau font l'objet d'une révision dans les conditions suivantes :

Terme R1: Tous les mois

$$R1 = R1_0 \cdot \left(0,20 + 0,10 \cdot \frac{G}{G_0} + 0,70 \cdot \frac{ICHT - IME}{ICHT - IME_0}\right)$$

Terme R2: Tous les ans

$$R2 = R2_0 \cdot \left(0,15 + 0,10 \cdot \frac{ELEC}{ELEC_0} + 0,40 \cdot \frac{ICHT - IME}{ICHT - IME_0} + 0,35 \cdot \frac{BT40}{BT40_0}\right)$$

Avec les indices issus des publications du Moniteur suivants :

- G : Indice gaz de ville
- ICHT-IME : Indice de la main d'œuvre pour les industries mécaniques et électriques
- ELEC : Indice électricité
- BT40 : Indice Bâtiment chauffage central (sauf chauffage électrique)



7 – Les écogestes du quotidien











